

PRESSE DU 06.11.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

**Communiqué** (22.10.2010)

## C du Vent

L'association s'intéresse aux aspects sanitaires, patrimoniaux, environnementaux  
[www.klubasso.fr/cduvent-29](http://www.klubasso.fr/cduvent-29)

**Attention : pour voir l'original et agrandir les images, il faut suivre le lien informatique :**

<http://www.klubasso.fr/elementspartages/lire-article.php?idc=29ENV1&aa=91&va=167>

22.10.2010

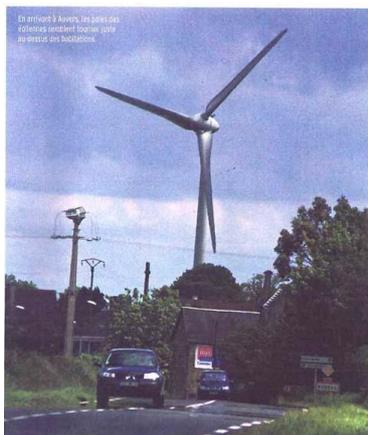
### Non à l'éolien industriel



*Article de Philippe F.  
 vu 65x :: dernière lecture le 06.11.10 à 11h36*

L'association C du Vent est une association qui s'oppose à l'implantation de parcs éoliens sur le territoire de la Cocopaq, pour des raisons économiques et environnementales.

Le développement des énergies renouvelables est une amorce de solution pour répondre a nos énorme besoins d'énergie, et nous y sommes favorables. Toutefois nous préconisons de développer d'autre sources d'énergies renouvelables, comme le photovoltaïque, le petit hydraulique, la géothermie, les bio carburants et la biomasse.



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

## Des impacts environnementaux désastreux !

Pollutions visuelles :

les éoliennes, hautes de 100 à 130 mètres, sont visibles à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde, car elles sont placées sur les points les plus hauts du paysage. Notre département du Finistère dont la beauté des paysages et l'intérêt touristique ne sont plus à démontrer est en parfaite contradiction avec le développement de ces machines. Ce développement va aboutir inévitablement à un saccage de notre paysage rural et entraîner un préjudice important quant à la qualité de vie des communes.



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

Pollutions sonores :

une éolienne en fonctionnement est très bruyante ; L'extrémité des pales se déplace à 300 km/h, vitesse d'un TGV. Certains promoteurs proposent spontanément la pose gratuite de doubles vitrages aux riverains les plus proches.

La création d'un parc éolien, à proximité de zones habitées, « empoisonnera » quotidiennement la vie des habitants et constituera un repoussoir évident à l'accueil de nouvelles populations soucieuses de calme et de tranquillité.

Production de gaz à effet de serre :

la production électrique des éoliennes n'étant ni prévisible ni stockable, il convient de compléter leur installation par la construction de centrales thermiques classiques afin de faire face à la demande et palier l'alea de leur production.

En conséquence l'économie de CO<sub>2</sub> procurée par l'éolien industriel est plus que perdue par l'émission des gaz des centrales thermiques que celui-ci induit.



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

Perturbations du milieu naturel et de la vie quotidienne :  
la faune locale ou en migration est très affectée par le bruit, les vibrations et le brassage d'air provoqués par les pales en mouvement. Il est constaté que le gibier déserte les sites éoliens.



Pour l'habitant, la perturbation des réceptions TV :  
Certains promoteurs proposent aux riverains l'installation de paraboles en échange d'une renonciation à toutes poursuites.

Les impacts sur la santé :  
notamment dans la réaction du corps humain aux infrasons et aux basses fréquences audibles, sont démontrés par le corps médical. Le bruit perturbe les sécrétions hormonales et est à l'origine de fatigues, insomnies, dépressions et perturbations cardio-vasculaires.



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

Une énergie exagérément coûteuse pour de maigres retombées :

L'énergie éolienne est subventionnée par le contribuable, l'électricité d'origine éolienne coûte 3 fois plus cher que les autres formes d'énergie électrique.

Pour en forcer le développement, l'arrêté du 8 juin 2001, dit arrêté « Cochet » oblige EDF à acheter le courant aux promoteurs d'éoliennes. EDF répercute le surcoût sur ses clients au travers d'une taxe appelée « contribution au service public de l'électricité CSPE » qui représentera d'ici 2015 la « bagatelle » de 35 milliards d'euros.

L'engagement d'EDF est de 15 ans. Au delà, compte tenu de la concurrence et du désengagement de l'Etat, EDF cessera d'acheter à ce prix exorbitant une fourniture qu'elle pourra se procurer moins cher.

Que deviendront les parcs éoliens sans clients ?

Les retombées économiques locales sont minimes et incertaines : à entendre les promoteurs c'est le pactole, pour tout le monde ; les propriétaires qui louent leurs terrains, les Communes, le Département et la Région, au travers de l'IFER (Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux). L'analyse des chiffres démontre que le véritable profit est en fait réalisé par les promoteurs privés et que les collectivités se partagent quelques miettes, alors que leurs populations subissent les nuisances de ces machines.



La dépréciation patrimoniale est garantie :

les Notaires de France reconnaissent que la proximité d'éoliennes réduit considérablement la valeur des maisons et propriétés. Le phénomène n'est pas surprenant. Il est très analogue à celui que l'on observe près d'une ligne TGV ou d'une autoroute.

La différence est néanmoins de taille : l'énergie éolienne n'est pas déclarée « d'utilité publique ». Dès lors pourquoi certains devraient-ils se sacrifier pour le profit de quelques promoteurs privés ?



Quelles garanties pour le futur ?

Elles demeurent inconnues à ce jour pour ce qui concerne le démontage des éoliennes, en cas de faillite de l'opérateur, de l'absence de rentabilité ou de fin de vie des machines ! Qui paiera le démontage de ces engins de la taille de deux cathédrale de Quimper ?



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

La loi prévoit la constitution d'un fond de garantie par les promoteurs, mais à ce jour aucun décret d'application n'a été rédigé...et peu semble s'en préoccuper.

Au total, EDF rachète une électricité hors de prix et largement subventionnée, pour l'intérêt d'investisseurs privés. Cette forme d'énergie, intellectuellement attrayante, est aujourd'hui un véritable marché de dupes.

La réponse aux enjeux que constitue la sauvegarde de notre planète ne doit pas être fondée sur la création

de nouvelle pollution ni sur l'inéquitable partage des nuisances et des ressources que nous proposent les promoteurs privés et les élus. En Europe, l'Allemagne et les pays scandinaves commencent à les démonter et à les regrouper dans des zones totalement inhabitées



Non à la dégradation de nos paysages et de notre cadre de vie, qui constituent des valeurs à long terme pour notre région.

Non à une énergie subventionnée pour le seul profit de quelques personnes privés ou groupes industriel !

Oui aux énergie renouvelables dans le respect de la qualité de vie et de l'environnement, cela nous semble un choix plus judicieux.

Oui au bon sens.



*Image réduite, cliquez pour la voir en grand*

*Aucun commentaire*

.....  
Ajoutez votre commentaire



Vient de paraître - octobre 2010 - A consulter absolument :

n° 167

Octobre  
2010

# Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2010

10 pages format pdf - avec des graphiques non copiables pour incorporation dans la PRESSE - Voir :

[http://www.electron-economy.org/ext/http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/167\\_CS\\_barometre\\_energie\\_et\\_climat\\_2010\\_cle088d66.pdf](http://www.electron-economy.org/ext/http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/167_CS_barometre_energie_et_climat_2010_cle088d66.pdf)

\*\*\*\*\*

Suite aux articles précédents (Presse du 4.11.2010) :

*Deux Français sur trois favorables à l'implantation d'éoliennes près de chez eux*

. [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_2574\\_francais\\_favorables\\_eoliennes.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_2574_francais_favorables_eoliennes.php)

et

<http://www.arnaudgossement.com/archive/2010/11/04/barometre-d-opinion-2010-sur-l-energie-et-le-climat-une-larg.html> OU <http://www.electron-economy.org/article-2-fran-ais-sur-3-sont-favorables-a-l-implantation-d-eoliennes-a-1-kilometre-de-chez-eux-barometre-du-ministere-de-l-ecologie-60363073.html>

regardez également :

<http://eoliennes-wallonie.energies-dyle.be/2010/11/eoliennes-les-chiffres-dedora-remis-en.html>

Eoliennes, les chiffres d'EDORA remis en question,  
40% des citoyens (CONTRE)



Une étude française (réalisée par le CO  
2 000 personnes).

**Ce qui compte pour 50% des Français c'est le prix de l'énergie !!!**(Pourquoi en serait-il autrement en Wallonie ?) et la tendance s'accélère (c'est lié à la situation économique générale). **L'enjeu est bien socio-économique** et pas une question de NIMBY ou d'urgence climatique, comme l'industrie essaye de nous faire avaler, ce que de multiples communications dans les médias cherchent à démontrer.

*"Si l'opinion des Français reste très positive en ce qui concerne l'énergie éolienne : toutes les catégories de la population partagent cette opinion globalement favorable. Peu importe l'âge ou le revenu des sondés, la grande majorité ont répondu oui à l'éolien."*

**Cette stratégie de communication soutient le secteur qui cherche à se développer beaucoup plus vite pour capter ces ressources éoliennes et financières liées, avant que le pouvoir public ne modifie les règles... il est temps de réagir, c'est la dernière limite.**

: 51 % des enque

surcou  
, diplo  
, alors que 19 % accepteraient une hausse entre 5 % et 15 %, et 3 % un  
)

Le Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat du Commissariat général au développement durable  
([consultable en ligne à cette adresse](#)).

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

La production d'énergie est l'un des grands chantiers que la France et les autres pays du monde doivent opérer pour réduire leurs empreintes écologiques respectives. En abandonnant les énergies traditionnelles de type pétrole ou charbon au profit d'énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien, notre planète pourra mieux respirer.

### Etude de Edora :

[http://edora.org/news.php?id\\_news=32&PHPSESSID=64235d81c4480cb0839679518537c46](http://edora.org/news.php?id_news=32&PHPSESSID=64235d81c4480cb0839679518537c46)



**Près de 9 wallons riverains de parcs éoliens sur 10 sont favorables à la filière éolienne. L'opinion concernant les éoliennes s'améliore même au fur et à mesure que l'on vit à proximité d'un parc, et que l'on peut constater que les craintes initiales s'avèrent globalement infondées. Les personnes susceptibles de devenir riveraines de parcs éoliens sont tout autant en faveur de la**

**technologie éolienne.**

**C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion publié ce jour et réalisé par l'institut IPSOS auprès d'un échantillon de 1000 wallons. Le sondage visait à évaluer l'opinion des wallons directement concernés par l'implantation d'éolienne et à mesurer si les préoccupations avancées par les groupements anti-éolien s'avéraient ou non fondées.**

Près de 9 wallons riverains de parcs éoliens sur 10 sont favorables à la filière éolienne. L'opinion concernant les éoliennes s'améliore même au fur et à mesure que l'on vit à proximité d'un parc, et que l'on peut constater que les craintes initiales s'avèrent globalement infondées. Les personnes susceptibles de devenir riverains de parcs éoliens sont tout autant en faveur de la technologie éolienne. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion publié ce jour et réalisé par l'institut IPSOS auprès d'un échantillon de 1000 wallons. Le sondage visait à évaluer l'opinion des wallons directement concernés par l'implantation d'éoliennes et à mesurer si les préoccupations avancées par les groupements anti-éolien s'avéraient ou non fondées.

Entre le 28 mai et le 22 juin 2010, l'institut de sondage IPSOS, à la demande conjointe de EDORA et du gouvernement wallon, a réalisé un sondage d'opinion auprès de 1000 personnes directement concernées par le développement éolien : 500 personnes riveraines de parcs et 500 personnes non riveraines mais susceptibles de le devenir car habitant en région rurale. Le sondage indique que 86% des personnes concernées sont favorables à la technologie éolienne (marge d'erreur : 2,2%) contre 4% d'opinions défavorables. Il apparaît aussi qu'une confortable majorité de wallons sont favorables à l'installation d'un parc près de chez eux ou à l'extension du parc déjà situé à proximité de chez eux. Le sondage indique en outre que :

- après +d'1 an vécu près du parc, le nombre de riverains favorables aux éoliennes augmente de 40%
- Les seules craintes exprimées à l'égard des éoliennes s'avèrent essentiellement infondées : seuls 2% des riverains voient leurs craintes confirmées après installation du parc(\*).

Cette opinion (très) favorable s'expliquerait, toujours d'après le sondage, par une large majorité de personnes interrogées qui estiment que les éoliennes polluent moins que les sources d'énergie classique, sont sans danger pour l'environnement et pour la santé humaine et que leur installation est bien réglementée. Il est aussi intéressant de constater qu'habiter dans une maison avec jardin ou en contact visuel direct avec l'éolienne n'altère pas la perception positive à l'égard des éoliennes.

EDORA se réjouit d'un tel soutien massif au développement éolien de la part de la population directement concernée, ce qui devrait inciter la Région à adopter un objectif de développement éolien suffisamment ambitieux pour couvrir quelques 15% de la consommation électrique wallonne en 2020 (au moins 2000MW installés en 2020).

EDORA estime cependant qu'il est essentiel d'entretenir ce capital sympathie, notamment via la prise de mesures adéquates dans le nouveau cadre de référence réglementant l'implantation éolienne que la Région s'apprête à publier. La Wallonie devra ainsi oeuvrer à la levée de certaines contraintes actuelles à l'implantation éolienne afin que le développement puisse continuer à engendrer le moins de nuisance possible pour la population et l'environnement (ex: installation en zones militaires actuellement interdites ou en forêt quand l'impact environnemental est négligeable ou contrôlable).

[Le résumé exécutif du sondage...](#)

[Les résultats complets du sondage...](#)

[Le communiqué de presse du 22.10.2010...](#)

#### **Contacts:**

Fawaz Al Bitar, Conseiller éolien, EDORA, [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be), 0496 12 22 31

Noémie Laumont, Secrétaire Générale, EDORA, [nlaumont@edora.be](mailto:nlaumont@edora.be), 0498 16 89 00

(\* ) Seuls 8% des futurs riverains éprouvaient des craintes, celles-ci se sont confirmées pour 25% d'entre eux

Edité le 22.10.2010

===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

## SPECIAL LANGUEDOC-ROUSSILLON - GOLFE DU LION

Midi Libre

06.11.2010

<http://www.midilibre.com/articles/2010/11/06/SETE-Mer-Le-projet-eolien-a-t-il-duplombdanslespales-1443528.php5>

SETE

Édition du samedi 6 novembre 2010

### Sete. Mer Le projet éolien a-t-il du plomb dans les pales?

(Attention :le texte débute par un bug) ' de vastes zones de pêche définitif soit arrêté (deux prestataires, EDF et Enertrad sont en lice, pour respectivement 34 ou 60éoliennes), le parc éolien projeté dans le Golfe du Lion semble avoir du plomb dans l'aile. Les députés UMP des 6<sup>e</sup> et 7e circonscriptions de l'Hérault (Elie Aboud et Gilles d'Ettore) ont en tout cas cru bon de faire remonter au ministère les inquiétudes des 'gens d'ici' afin que le choix d'implantation au large de Gruissan et du Cap d'Agde soit reconsidéré.

Deux députés auxquels Jean-Louis Borloo aurait signifié l'abandon du projet, ce que le cabinet du ministère n'aurait toutefois pas confirmé. Ajourné *sine die* ou confirmé, ledit projet aura en tout cas fait couler beaucoup d'encre depuis que le Mézois et vice président de la Région Yves Piétrasant a expliqué dans nos colonnes combien il faudrait préalablement que «les premiers intéressés l'acceptent». D'où la réaction de Gilles d'Ettore au regard de l'impact visuel d'un tel parc (les éoliennes culmineront à 160 m de hauteur) au large de la 2e station touristique d'Europe, dont il est le maire, mais aussi -et sur le sujet, on les a un peu oubliés- des pêcheurs. Parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme sur l'impact d'un tel parc, le prud'homme major de la pêche sétoise, Raphaël Scanapiecco. Il faut dire que l'armateur a notamment eu en main le schéma d'impact d'un des deux prestataires, Enertrag (ci-dessus), qui donne la mesure de la 'barrière' que constituerait le projet éolien, pour les chalutiers notamment: «

*Je refuse tout en bloc, insiste Raphaël Scanapiecco, y compris le périmètre proposé par l'État. On va perdre 250 km2 situés en plein zone de chalutage. On ferait mieux de se concentrer sur la mise en place de récifs artificiels. Et qu'on ne vienne pas me dire que ça, c'est de l'éolien off-shore. Le off-shore, c'est à 20 milles de la côte. Ça (à 6 milles des côtes environ), c'est du côtier...»* Quant aux informations laissant entendre que le projet pourrait être abandonné, le prud'homme est sceptique - «Il me semble que le gouvernement a bien confirmé ce qui avait été décidé». Une chose, toutefois, pourrait être de nature à rassurer les pêcheurs: la réunion qui devait avoir lieu le 2 novembre à Sète, au comité régional des pêches, avec un représentant d'Enertrag (lequel devait détailler son projet), a été annulée. Et pour cause: ce dernier n'est pas venu !

Pa.C.

Le schéma que devait commenter mardi un représentant d'Enertrag. Source EnertragR. Scanapiecco: «Ça, ce n'est pas du off-shore. Le off-shore, c'est à 20 milles des côtes»

Midi Libre

06.11.2010

<http://www.midilibre.com/articles/2010/11/06/SETE-Petits-metiers-1443531.php5>

### Petits métiers : pas informés!

Ah, les joies de la concertation. Alors d'accord, les petits métiers de la pêche ne sont pas directement concernés par le parc éolien puisque s'il était implanté, il le serait au-delà de leur zone de pêche de prédilection, à savoir les troismilles. Mais bon, on peut imaginer que leur cohabitation avec les chalutiers pâtirait largement du fait que ces derniers verraient leur zone de pêche amputée. Pour autant, aucun des représentants de la petite pêche que nous avons rencontrés, à Sète comme à Frontignan, n'a reçu d'information précise sur le projet de parc éolien. «

*Aucune donnée précise, aucun courrier, assure Éric Bellone, petit métier basé à Frontignan.*

*Nous, on veut plutôt travailler sur la mise en place de récifs artificiels. Mais s'il faut attendre 50 ans pour les avoir, on se contentera peut-être des éoliennes. Comme toute chose immergée, ça fixe la ressource...»* À Sète, Guy Vaudo n'est «

*pas contre, même si l'impact esthétique est évident»* et que «

*cela gênera pour sûr les chalutiers et certains petits métiers, d'autant qu'un périmètre de sécurité sera forcément imposé autour de chaque éolienne. Mais à mon avis, on ne sera jamais informés. Si ça se fait, ça se fera sans nous. Informer, ils ne savent pas faire et nous, jusque-là, nous n'avons pas su écouter»!*

«Pas consultés, pas informés.»

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

Herault Tribune

06.11.2010

<http://www.herault-tribune.com/articles/8638/l-agathois-david-augeix-dans-un-ocean-de-reveskipper-a-la-route-du-rhum-2010.html>

de notre envoyé spécial à Saint-Malo Georges

RENAULT - Photos Olivier WATINE et Georges RENAULT

### EDF-ENR et la Route du Rhum

**Pour les opposants aux éoliennes dans le Sud de la France, il est peut être utile de connaître le directeur régional d'EDF-ENR, l'agathois David Augeix dont l'hobby avéré est la course à la voile et le métier de mettre des éoliennes partout. Sponsorisé par son employeur, EDF-ENR et (au moins en 2008) par la Communauté des Communes des Corbières Maritimes (CCCM), il participe actuellement à la course de la Route du Rhum sur son voilier Vestas ... Sûrement, en pleine mer il ne rencontrera pas d'éoliennes tandis que nous devons subir tous les jours la vue de ces horreurs ...**

**Mais une question se pose : quelle position va-t-il prendre face au deux députés héraultais qui ne veulent pas d'éoliennes offshore devant Sète - Agde ? Peut-être ça l'arrange ? il pourra faire de la mer sans voir d'éoliennes devant soi (il est d'Agde). Mais que dira EDF-ENR dont il doit défendre le projet d'en mettre précisément entre Sète et Agde ? Il faut donc une solution de rechange et j'ai la douloureuse impression que cela va nous tomber dessus entre Port-la-Nouvelle et Gruissan - puisque nous n'entendons plus rien de Didier Cordorniou et Henri Martin, maires de ces 2 communes qui s'étaient déclarés opposés à ce projet, il y a quelques mois. Et n'oublions pas le silence profond de la Communauté des Communes des Corbières Maritimes ....**

## La CCCM traverse l'Atlantique à l'occasion de la Transat Jacques Vabre !

La dernière Transat Jacques Vabre, véritable événement nautique, a vu flotter sur l'un des bateaux le pavillon de la Communauté de Communes Corbières Méditerranée. En effet, cette dernière a établi un partenariat avec David Augeix, l'un des deux skippers du voilier « EDF Energies Nouvelles ». Ce dernier, participait à la course réservée aux « Classe 40 » à laquelle participait notamment la célèbre Florence Arthaud. David a su se montrer à la hauteur de la CCCM, en terminant, pour cette première participation, à la 24ème place. Ce partenariat aura une continuité puisque dans le premier trimestre 2008, le bateau viendra passer un week-end sur le port de La Nouvelle et sera visible pour tous. En outre, plusieurs rencontres avec les enfants des écoles primaires de la CCCM sont aussi au programme afin que le skipper leur raconte sa formidable épopée !



**Extrait du journal de la CCCM janvier 2008**

### David Augeix, du rêve à la réalité

C'est dans cette catégorie la plus fournie avec 44 concurrents que figure notre skipper agathois sur l'un des 14 Akilaria, voilier le plus représenté dans cette course mythique.

Il réalise une course qui allumait le plus d'étoiles dans ses yeux d'adolescent.

David n'a laissé à nul autres le plaisir de convoier EDF Energies Nouvelles-Vestas d'Agde à Saint-Malo, via la Trinité-sur-Mer ou un carénage d'un mois s'imposait. Un mois avant le départ il avait établi son camps de base à Cancale avec sa compagne et ses parents.

Nous l'avons trouvé en pleine forme à J-1 et d'une zen attitude car il n'avait aucune pression.

Par précaution il avale les miles en se protégeant le cou avec un coussin ergonomique et déguste à petites doses de la musique, classique par beau temps... jusqu'au hard rock en cas de tempête.

Si tout va bien, il s'accordera près de 90 minutes de sommeil avant le lever du soleil.

Pas question de cuisiner : "je ne le fais pas à terre, ce n'est pas en mer que je vais m'y mettre!".

Comme tous ses concurrents il utilise de la nourriture lyophilisée et des plats sous vide. Cerise sur le gâteau sa mère Jeanine lui a

préparé des encornets à déguster au bon moment.

Notre skipper s'attend comme les autres à une première semaine délicate, selon la météo. Après le passage du golfe de Gascogne ce devrait être la délivrance.

#### David Augeix

39 ans

cadre à EDF

#### **courses effectuées**

2005 Mini Transat - 2007 Transat Jacques Vabre en double - 2010 Giraglia Rolex Cup




### **David Augeix**

EDF ENERGIES NOUVELLES - VESTAS

- [Site Web du Marin](#)
- [Photos du skipper](#)

Classement actuel : 12<sup>ème</sup>

===== RÉGIONS =====

**CENTRE**

**18 CHER**

**18140 Lugny-Champagne & Charentonnay**

Le Berry

06.11.2010

[http://www.leberry.fr/editions\\_locales/sancerre/la\\_municipalite\\_dit\\_non\\_au\\_projet\\_eolien\\_de\\_direct\\_energie@CARGNiFdJ\\_SsBFxkHAhg-.html](http://www.leberry.fr/editions_locales/sancerre/la_municipalite_dit_non_au_projet_eolien_de_direct_energie@CARGNiFdJ_SsBFxkHAhg-.html)

### **BREVE : Sologne-Sancerrois**

#### LUGNY-CHAMPAGNE

EOLIENNE

SAMEDI 6 NOVEMBRE 2010 - 07:20

### *La municipalité dit non au projet éolien de Direct énergie*

C'était inattendu, mais la municipalité de Lugny-Champagne a donné mercredi soir un avis défavorable à l'installation de cinq éoliennes, par Direct énergie, sur sa commune.

Pourtant, la municipalité avait toujours manifesté l'envie de voir s'installer des éoliennes sur ses terres. Celle-ci s'était même mobilisée pour la création d'une ZDE (zone de développement éolien) sur sa commune, ainsi que sur celle de ses voisines, Groises et Charentonnay (canton de Sancergues). D'ailleurs, cette ZDE avait même vu le jour, par arrêté préfectoral, le 29 janvier 2010.

Du coup, la société Direct énergie, porteuse d'un projet de cinq éoliennes sur Lugny-Champagne et de trois sur Charentonnay, avait déposé son permis de construire en préfecture. « Et nous avons un mois pour donner "l'avis du maire" », rappelle Régis Dufayet, le maire de Lugny-Champagne, « et là, le maire se range derrière l'avis du conseil municipal, et donne un avis défavorable ».

Car ce sont sept conseillers, sur dix au total, qui se sont montrés défavorables à ce projet, notamment pour des questions de modifications de paysage. Alors Direct énergie maintiendra-t-il son projet ? Interrogée sur ce sujet, la société n'a pas souhaité s'exprimer.

**Sabrina Vernade**

===== ETRANGER =====